

A vos agendas !

Cette année le congrès de la SHF aura lieu à Toulouse, du 1^{er} au 3 octobre 2015. L'organisation est assurée grâce un partenariat fort entre Nature Midi-Pyrénées et la SHF. Le thème retenu est « Les Amphibiens et Reptiles à l'ère moléculaire : implication pour le gestionnaire ». En attendant ce rendez-vous incontournable vous trouverez de nombreuses actualités herpétologiques dans ce numéro de la dépêche herpétologique.

Bonne lecture à tous,

L'équipe de la SHF

VIE DE LA SHF

• CONVENTIONS ET PARTENARIATS

La Feuille et la Rainette, lettre d'information partenariale entre l'ONF et la SHF est parue en février 2015. Vous l'avez reçu par courriel, elle peut être consultée ici :

http://www.onf.fr/++oid++4b13/@@display_media.html

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

• PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU PÉLOBATE BRUN

Le Plan National d'Actions en faveur du Pélobate brun vient d'être publié (mars 2015) à la suite de celui sur le Crapaud vert (cf. Dépêche n° 10) et comme ce dernier, après bien des péripéties il court sur la période 2014 à 2018. Les déclinaisons régionales ont déjà été entamées : l'Alsace (association Bufo, cf. Dépêche n°9) a activé un Plan Régional d'Actions depuis 2012 (période 2012-2016) et la Lorraine (Conservatoire d'Espaces Naturels Lorraine

– Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine) en a démarré un, s'ajoutant à ceux du Sonneur et du Crapaud vert, couvrant sur la période 2014-2018.

Les Plans Nationaux peuvent être consultés sur le site du Ministère, mais celui sur le Pélobate n'est pas encore en ligne à ce jour :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Reptiles-et-amphibiens-.html>

RENDEZ-VOUS, CONGRÈS, COLLOQUES ET SÉMINAIRES

• INTERNATIONAL AND EUROPEAN CONGRESS FOR CONSERVATION BIOLOGY

Cette année c'est en France que le 27^e congrès mondial de Biologie de la Conservation se déroulera, puisqu'il aura lieu du 2 au 6 août à Montpellier. Il est conjoint au 4^e congrès Européen. Cet évènement d'envergure accueillera des chercheurs de plus de 100 pays et les organisateurs ont déjà reçu plus de 2000 propositions de communications !
Toutes les informations ici :

<http://iccb-eccb2015.org/>

• SYMPOSIUM INTERNATIONAL CISTUDE D'EUROPE

Le 5^e symposium international sur la Cistude et les autres tortues d'eau douce européenne se déroulera du 19 au 21 août à Kiten en Bul-

garie. L'appel à communication est en cours et les inscriptions ouvertes. Toutes les informations sont ici :

<http://www.faanacarpatica.sk/emys-orbicularis-symposium/>

• VIPERA ASPIS MEETING 2015

Le KARCH va organiser en Suisse un colloque international sur la Vipère aspic et la protection des Vipères européennes les 25-27 septembre 2015 à Leysin (à l'est du Lac Léman). Vous pourrez trouver toutes les informations sur le site web du Karch :

www.karch.ch

Les communications peuvent se faire en français, allemand et anglais.

6^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES ENVENIMENTS PAR MORSURES DE SERPENT ET PIQÛRES DE SCORPION EN AFRIQUE

Pour rappel (cf. Dépêche n°10) cette conférence se tiendra à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 2 au 5 Juin 2015. Les organisateurs peuvent être contactés à l'adresse suivante :

sav_congres2015@pasteur.ci

• 2^e RENCONTRES HERPÉTOLOGIQUES DU GRAND EST

La deuxième édition des rencontres herpétologiques du Grand Est aura lieu les 11 et 12 décembre 2015 à Strasbourg. Nouveauté cette année : la première journée sera consacrée à des ateliers thématiques concernant le Crapaud vert, le Pélobate brun et le Sonneur à ventre jaune. Les informations paraîtront prochainement sur le site internet de BUFO.

• LES AMPHIBIENS À L'HONNEUR EN ÎLE-DE-FRANCE !



Dans le cadre d'une action conventionnée établie en 2014 entre la région Île-de-France et le Muséum national d'Histoire naturelle visant à promouvoir la culture scientifique et citoyenne, le projet relatif à la découverte des Amphibiens de cette région, impulsé par Françoise Serre-Collet et soutenu par le Département milieux et peuplements aquatiques, le Service du Patrimoine Naturel et le Service de la communication du MNHN, a été retenu. La SHF, par l'intermédiaire de son président, a apporté son soutien scientifique. L'ONF, le département de l'Essonne et la ville de Rambouillet ont également appuyé ce projet. Un ensemble de 118 photos légendées (sous-verre de 40 x 60) de portraits d'espèces ainsi que de leurs comportements (alimentation, reproduction, prédation) et des problèmes rencontrés par les Amphibiens (écrasements,

pièges...) a été réalisée. Vingt-trois posters (en 80 x 120) imprimés sur bâche souple complètent ces photos. Deux traitent de la reproduction de l'Alyte accoucheur. Deux autres présentent la reproduction de la Salamandre tachetée. Sur chaque poster un QR code renvoie sur la page espèce de l'INPN (Inventaire national de patrimoine naturel). Du matériel pédagogique (figurines d'Amphibiens, magnets appareils photos à disposition) complètent ces illustrations pour une diffusion plus active des connaissances auprès du grand public et des scolaires. Des animations et conférences ont été réalisées en 2014 à Rambouillet et pour la fête de la science au MNHN. Une exposition a été présentée à la bibliothèque de la Maison Paris nature (parc floral de Vincennes) de mi-février à fin mars. Une autre l'a été également au festival Natur'armor à Paimpol le week-end du 7 mars. Naturellement une sélection de ces documents a été exposée sous la tente de la SHF à la fête de la nature du 20 au 24 mai et dont le thème de cette année était « au bord de l'eau ». Dans le cadre du projet, des animations ont également été prévues pour les rendez-vous de la science, programmées pour les scolaires au MNHN.

Un volet sur l'identification des espèces par le biais de la photographie est actuellement en cours de réalisation. Notez que cette exposition, lorsque disponible, est à la disposition des associations intéressées (demande à faire auprès de F. SERRE COLLET : serrecollet@mnhn.fr 0140795362).

EN RÉGION

• ATLAS DÉPARTEMENTAL DES AMPHIBIENS ET REPTILES DU LOIR-ET-CHER

Depuis 2008, les naturalistes du Loir-et-Cher réalisent un atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles à l'échelle communale (291 unités). Cet inventaire s'achèvera fin 2015 pour une publication début 2017. Fin 2014 plus de 12 000 observations fournies par près de 300 observateurs issus de 13 structures locales fournissent une bonne image de la distribution des 34 taxons recensés. Quelques espèces nécessitent des investigations plus précises, Lézards des souches et vivipare, Couleuvre verte et jaune par exemple et des vides ponctuels restent encore à combler pour d'autres, le Lézard des murailles étant actuellement le seul rencontré sur 100% des communes ! Si vous disposez d'informations sur l'Herpétofaune de ce département merci de les adresser à l'une des 4 associations coordinatrices du projet :

- Pour Loir-et-Cher Nature : Alain Perthuis, alain.perthuis@orange.fr
- Pour Perche Nature : Michel Gervais, gervais.michel@wanadoo.fr
- Pour Sologne Nature Environnement : Eva Sempé, eva.sempe@sologne-nature.org
- Pour le Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement: Gabriel Michelin, gabrielmichelin.cdpne@orange.fr

• AQUITAINE

L'un des principaux constats de l'Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine est l'apparente régression des populations de serpents, constat qui semble d'ailleurs valable pour une majorité du territoire national.

Nos différentes espèces, même les plus communes, souffrent principalement de la destruction et de la fragmentation de leurs habitats, ainsi que des destructions systématiques engrangées par la peur et la méconnaissance du plus grand nombre.

A partir de cette année, Cistude Nature met donc en place des actions pour aider à la conservation des serpents de la région Aquitaine. Un programme d'actions sur trois ans vient de voir le jour, avec différents axes de travail :

A - Serpents et collectivités -> Des formations sont proposées aux agents techniques, qui sont souvent l'interface entre grand public et serpents. Ces formations, mises en place depuis deux ans dans quelques communes, ont toujours reçu un accueil positif chez les participants. Nous souhaitons aujourd'hui les multiplier.

B - Serpents et gestionnaires -> Il s'agit d'apporter soutiens et conseils de gestion spécifique pour une meilleure prise en compte des serpents qui sont parfois négligés comparativement à d'autres taxons. Cf. partie E également.

C - Serpents et jeune public -> Une animation spécifique sur le thème des serpents, à destination des scolaires, a été créée. Elle sera bientôt associée à une mallette pédagogique qui est en cours de réalisation.

D - Serpents et grand public -> Le grand public sera sensibilisé via diverses actions de communications, avec notamment la mise en place d'une ligne «SOS Serpents» (projet originellement mis en place par Nature Midi-Pyrénées).

E - Mesurer le recul des espèces -> Le but est de coordonner (et de compléter) les nombreux suivis par plaques menés à l'échelle de la région par les naturalistes et les gestionnaires. Le but premier est de créer un réseau suffisamment important pour évaluer les tendances actuelles des différentes populations de serpents en appliquant le protocole POPREPTILES. Une trentaine de sites répartis sur les 5 départements sont déjà pressentis.

F - Comblent les lacunes de connaissance -> L'Atlas a mis en exergue des lacunes de connaissance sur plusieurs espèces (C. d'Esculape, C. lisse, etc.). Des prospections spécifiques sont prévues pour tenter de les combler.

Plus d'infos seront bientôt disponibles sur le site de l'association :

www.cistude.org

• ALSACE

Le site internet de l'association BUFO fait peau neuve, vous y trouverez toutes les informations concernant l'herpétofaune alsacienne :

www.bufo-alsace.org

PETITE REVUE DE PRESSE ET ACTUALITÉ HERPÉTOLOGIQUE

• LÉGISLATION : DU CHANGEMENT !

La législation concernant les dérogations à obtenir pour la capture temporaire d'espèces protégées vient d'évoluer. En effet l'arrêté du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets pour certaines opérations pour lesquelles la capture est suivie d'un relâcher immédiat sur place, est actuellement en vigueur. S'il va dans le sens d'une simplification de la démarche, avec un raccourcissement des délais d'instructions attendu, la procédure est encore "en rodage" dans les services instructeurs. Plusieurs points sont délicats à interpréter. Tout d'abord l'application de cet arrêté est limité à certaines situations courantes (article 1), mais toutes les opérations nécessitant des captures ne s'inscrivent pas nécessairement

dans ces situations. Puis l'article 3 précise que "Le demandeur doit démontrer qu'aucune autre méthode satisfaisante qui éviterait une intervention sur les animaux ne peut se substituer aux opérations de capture". Mais qui pourra en juger ? Souvent la capture facilite ou améliore la qualité des données récoltées (cas d'un inventaire avec recherche au troubleau par exemple), mais dans une eau limpide une prospection nocturne à vue est très performante également. La détermination des espèces à partir des larves est souvent plus fiable avec une identification "dans la main" pour certaines espèces. Mais on peut aussi faire des inventaires, moins performants, sans ces captures. Il est à craindre que des différences d'interprétations majeures émergent en fonction des régions et des instructeurs...

L'article 4 indique que "les personnes réalisant les opérations de capture [...] doivent justifier

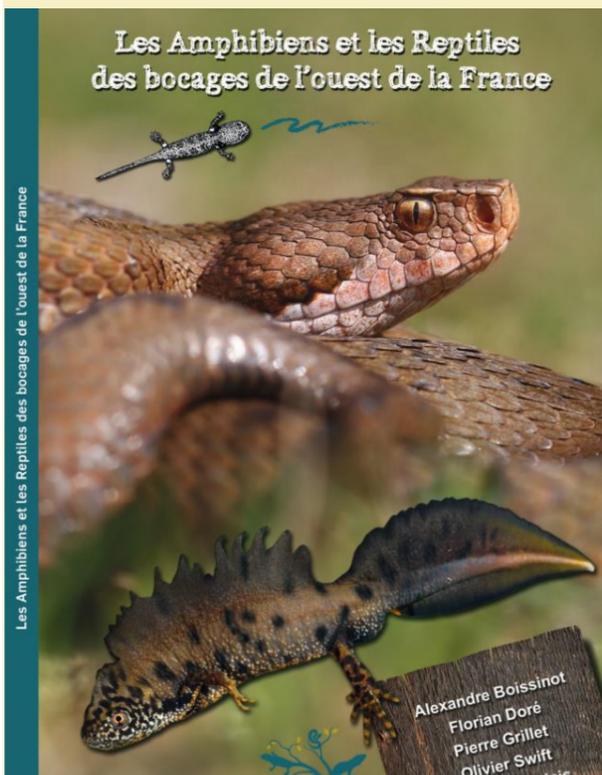
qu'elles ont suivi une formation adaptée aux espèces concernées par les opérations". Le contenu de la formation est détaillé et la SHF a déjà mis en place ce type de formation par le passé, pour ces membres, pour l'ONF ou dans le cadre du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française. C'est pourquoi nous sommes en relation avec le Ministère pour mettre en place dès que possible cette formation spécifique à cet arrêté. Plusieurs points se doivent d'être précisés, comme par exemple le fait que "La durée de la formation doit permettre d'acquérir une parfaite maîtrise de la manipulation et du marquage lorsque celui-ci est pratiqué". La SHF se propose d'apporter son expertise également par exemple concernant la définition des modalités de captures ou de marquages acceptables (article 5) ou de l'interprétation de l'article 6 ("Les périodes des opérations de capture, de marquage éventuel et de relâcher sur place ne doivent pas entraî-

ner de perturbation dans le cycle biologique des espèces concernées"). A voir également comment les participant au programme PO-PAMPHIBIENS peuvent s'inscrire dans ce cadre réglementaire..

Enfin, sachez que cet arrêté ne s'applique pas aux opérations régies par l'article R. 411-8 du code de l'environnement, c'est à dire aux vertébrés protégée au titre de l'article L. 411-1, menacée d'extinction en France en raison de la faiblesse, observée ou prévisible, de ses effectifs et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département, et dont les dérogations sont délivrées par le ministre chargé de la protection de la nature : nous concernant, le Pélobate brun, le Crapaud vert, la Grenouille des champs, l'Émyde lépreuse et la Vipère d'Orsini.

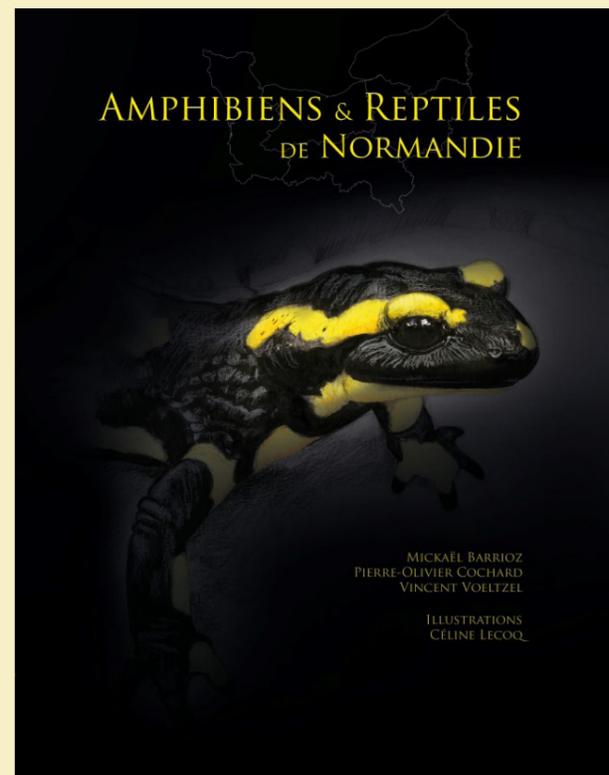
<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2014/12/18/DEVL1414192A/jo/texte>

• GUIDE DE POCHE SUR L'IDENTIFICATION DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES DES BOCAGES DE L'OUEST DE LA FRANCE



<http://www.amphibien-reptile-bocage.com/communication/guide-d-identification/>

• NORMANDIE : LE PREMIER ATLAS VIENT DE PARAÎTRE !



http://cpiecotentin.com/OBHEN/communiqu%C3%A9_de_presse.pdf

• EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES GLOBAUX SUR LA FÉCONDITÉ ET LA PHÉNOLOGIE DES AMPHIBIENS.

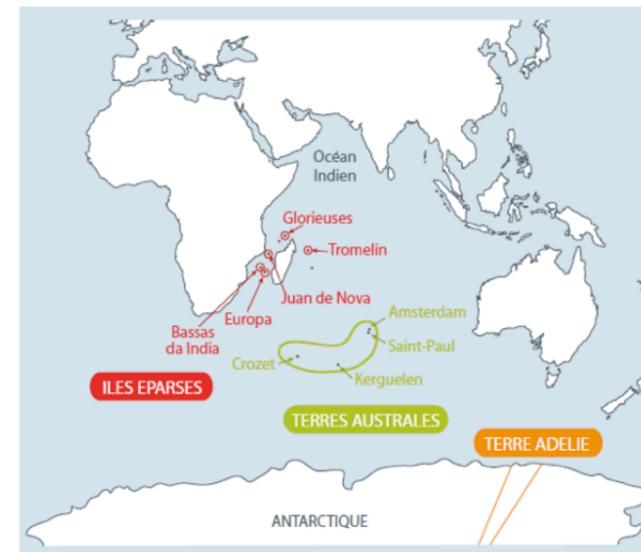
Une étude publiée en début d'année 2015 montre que chez la grenouille nord-américaine *Lithobates sylvaticus* (*Rana sylvatica*), les hivers plus doux induisaient une activité de reproduction précoce, et une fécondité moindre des femelles. Par contre, le temps de développement des larves était rallongé, du fait des températures fraîches de l'habitat aquatique en hiver, qui ralentissent le développement larvaire. Cependant, le délai plus long du développement larvaire ne compensait pas complètement la précocité de la ponte pour la date de la métamorphose. Ainsi, pour chaque deux jours plus tôt que la ponte était déposé, la métamorphose se déroulait un jour plus tôt qu'à l'accoutumée. D'autres études ont montré que les métamorphoses précoces des larves d'Amphibiens étaient associées à une croissance et un taux de survie des imagos plus élevés, ce qui indique que ces dérèglements climatiques pourraient avoir un effet positif sur les populations de *Lithobates sylvaticus*.

Benard M.F. (2015). Warmer winters reduce frog fecundity and shift breeding phenology, which consequently alters larval development and metamorphic timing. *Global Change Biology*, 21: 1058-1065

• UNE NOUVELLE LISTE ROUGE IUCN

La liste rouge de la faune vertébrée des Terres australes et antarctiques françaises vient de paraître. Trois zones distinctes des TAAF ont été considérées: les Terres australes, la Terre Adélie et les îles Éparses. Des Reptiles terrestres et marins y sont présents et leurs statuts de conservation ont été évalués. Sur les Îles Éparses 9 Reptiles terrestres sont présents (dont 3 vulnérables) et deux tortues marines s'y reproduisent : la Tortue imbriquée (en danger critique) et la Tortue verte (en danger, mais avec une dynamique positive).

Trois autres espèces de Tortues et un serpent marin considérés comme visiteurs occasionnels n'ont pas été évalués, ainsi que le Caméléon de Mayotte et le Serpent des pots de terre, espèces introduites.



■ Carte présentant les Terres australes et antarctiques françaises, faisant apparaître les trois zones distinguées pour l'évaluation

Le document est à télécharger ici :

<http://www.uicn.fr/Liste-rouge-vertebres-Taaf.html>

• LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES DE SLOVÉNIE.

Frédéric Lavail et Jérôme Maran viennent de produire un film de 60 minutes disponible en DVD et intitulé "La Slovénie, terre ancestrale du protégé".

La bande annonce :

http://youtu.be/aXGwU5FU6Q?list=UUv2UA-pAiy_I73BdPPo8WSQ



- **NOTRE BULLETIN**

Au programme du numéro 154 de notre Bulletin, deux articles abondamment illustrés : l'un sur la faune herpétologique d'une contrée mal connue (nord du Tchad), l'autre sur des Reptiles peu connus, ni lézards, ni serpents : les Amphisbènes. Vous trouverez également, un article sur un record d'altitude inférieure chez le lézard du Val d'Aran ainsi que deux notes, l'une sur un Orvet mélanique, l'autre sur une nouvelle espèce de serpent en Guyane française. Deux analyses d'ouvrages clôtureront le bulletin. Sortie prévue entre fin juin et mi-juillet.

Bulletin de la Société Herpétologique de France

2^e trimestre 2015 / 2nd quarter 2015

N° 154



ISSN 0754-9962

Bull. Soc. Herp. Fr. (2015) 154

<http://lashf.fr>
contact@lashf.fr
maud.berroneau@lashf.fr

Vous recevez cette dépêche car vous êtes adhérent de la SHF. Si vous ne souhaitez plus la recevoir ou si vous changez d'adresse électronique, merci de nous en faire part.

La Dépêche Herpétologique : lettre d'information réservée aux membres de la Société Herpétologique de France

Responsables de la rédaction : Jacques CASTANET et Christophe EGGERT

Conception et réalisation de la maquette : Maud BERRONEAU

Ont contribué à ce numéro : Christophe EGGERT, Maud BERRONEAU, Mickaël BARRIOZ, Claude-Pierre GUILLAUME, Jean-Pierre VACHER